

L'école d'infirmières de Fribourg

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **61 (1952)**

Heft 6

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555952>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉCOLE D'INFIRMIÈRES DE FRIBOURG

Inaugurée en 1913, l'École de Fribourg a poursuivi, depuis ce moment, une marche ascendante. La maison est posée sur le plateau de Pérolles, face aux montagnes de Gruyère. Les bâtiments, clairs et spacieux, comprennent des logements pour les élèves et des locaux d'étude. Une vaste salle de cours, une salle de démonstrations pratiques et un laboratoire sont à la disposition des élèves. Chambres et dortoirs sont installés avec le maximum de confort. Pour les heures de délasserment, les élèves ont à leur disposition de vastes salons, une bibliothèque bien garnie, une grande terrasse-solarium et les jar-

dins descendant en belles terrasses à l'italienne jusqu'au petit bois qui surplombe la Sarine. Un étage est mis à part pour les anciennes élèves, c'est le «Home». Il offre tout l'agrément que l'on peut rêver, avec chambres élégantes pourvues d'un balcon, salon, salle de musique, salle à manger de style ancien. C'est là que sont accueillies les «Hirondelles» pour le cours final préparatoire du diplôme.

L'École d'infirmières de Fribourg est une école catholique, dirigée et administrée par les Sœurs de St-Joseph de Lyon; elle reçoit néanmoins des élèves de toute confession et de toute nationalité. Chacune y trouve le même accueil et une égale sollicitude.

Les élèves de nationalité française et titulaires du diplôme officiel de l'École d'infirmières de Fribourg peuvent obtenir le diplôme d'Etat français, sans scolarité complémentaire, par l'intermédiaire d'une école agréée, après avoir subi avec succès les épreuves réglementaires. L'École de Fribourg est l'unique en Suisse jouissant de ce privilège.

Après Toronto

La XVIII^e Conférence internationale

La presse quotidienne a consacré chaque jour des dépêches aux séances de Toronto. C'est assurément plutôt le côté spectaculaire de tels débats et de telles polémiques — de celles notamment institués à propos de la prétendue guerre bactériologiques de Corée — qui ont frappé l'opinion. Il ne faudrait pas oublier que ce n'est là qu'un côté, et qu'un très petit côté, des assises croix-rouges de Toronto. Avant de quitter New-York pour Genève, le 14 août, le président du C. I. C. R., M. Ruegger, notait qu'en dépit de ces attaques qui apparaissent fort injustes, la conférence s'était déroulée sur un ton calme. Le fait, d'ailleurs, que les délégués des pays faisant bloc avec l'U. R. S. S. n'ont pas quitté la conférence et qu'aucune scission, comme on eût pu le craindre un instant, ne s'est produite, doit être interprété comme un heureux symptôme.

Et puis, l'essentiel de la Conférence de Toronto, ce n'est pas dans ces entrées fâcheuses, mais brèves, des passions politiques contemporaines dans les débats qu'il faut le trouver. *

Le travail pratique des différentes commissions, les solutions apportées à tous les problèmes techniques dont avait à s'occuper la XVIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, les résolutions finales et les accords conclus entre toutes les instances croix-rouges rassemblées à Toronto, c'est là le but et le résultat tangible et utile de cette conférence. *

Le délégué de la Croix-Rouge suisse, son président M. G.-A. Bohny, ne sera de retour que ces jours, ainsi que le médecin-chef de notre armée, le colonel-brigadier Meuli, délégué du Gouvernement fédéral. Nous pourrions, dans notre prochaine édition, faire le point sur cette conférence et le travail réel qui y a été accompli.

Programme et durée des études

Les élèves suivent un programme d'étude de premier choix qui leur assure une formation scientifique parfaite. Celles qui ont mission de les instruire s'efforcent par-dessus tout de les hausser toujours plus vers ce qui est pour elles la seule chose nécessaire: le service de Dieu dans la personne des malades.

La durée des études est de trois ans et se répartit comme suit:

a) séjour de dix mois à l'École;





- b) deux années de stages pratiques dans les hôpitaux et pendant lesquelles elles reçoivent un salaire;
- c) séjour de deux mois à l'École pour un cours complémentaire préparatoire au diplôme.

Ce qui caractérise les études à Fribourg, c'est que, durant la première année, la future infirmière s'emploie surtout à parfaire sa formation théorique. Pendant les matinées, elle étudie dans les hôpitaux, sous l'œil de monitrices, les éléments pratiques de son travail. Les après-midi sont consacrés aux cours, aux répétitions, aux exercices de laboratoire, à l'étude.

Pour l'enseignement, la direction s'est assuré le concours de médecins expérimentés et dévoués que les élèves retrouvent dans les hôpitaux de la ville. Les élèves parviennent ainsi à obtenir une solide formation de base à laquelle deux années de stage dans les hôpitaux apporteront ensuite un excellent complément pratique.

Tout ce travail a produit ses fruits: dans les nombreux services hospitaliers, en clinique, en privé, où les infirmières de Fribourg ont été placées, on a pu constater leur excellente formation et apprécier leur collaboration.

S O U S L E S P I N S O U L E S P A L M I E R S

Nos colonies de vacances à la mer

Au cours de ces mois d'été, nos sections, et surtout leurs secrétariats permanents, n'ont guère connu de vacances. Le placement d'enfants suisses romands à la mer et, réciproquement, l'accueil en Suisse d'enfants français ayant besoin d'un changement d'air, ne vont pas sans beaucoup de travail et beaucoup de préparatifs.

Ce sont plus de 20 convois qui ont passé à Genève en juillet et août, vingt convois groupant quelque 700 enfants suisses ou français à leur arrivée ou à leur retour et dont il fallait assurer le ravitaillement, le voyage, le convoiement, le transbordement et le passage en douane des bagages. Il sied de noter en passant la complaisance tant des C. F. F. que de la S. N. C. F. et des différents services de police et de douane suisses et français de Cornavin qui ont grandement facilité le travail des représentants de la Croix-Rouge genevoise.

Le dévouement des moniteurs

Les intéressants rapports des moniteurs suisses accompagnant les petits romands répartis entre les colonies de Saint-Léon et du Rayon-de-Soleil de Cannes, de Dives, de Soulac, du Moulleau (Arcachon) et de La Teste ont montré que tout ce travail n'avait pas été en vain, les petits colons de la Croix-Rouge ont

pour la plupart bénéficié largement des semaines passées au bord de la Méditerranée ou de l'Océan.

C'est le lieu de souligner aussi le dévouement de ces moniteurs dont la tâche et le travail certes étaient rudes et pour qui ces vacances des enfants étaient un travail souvent épuisant en dépit de la récompense qu'ils trouvaient dans le contentement et l'amitié de leurs petits colons. Et il ne faut pas manquer de dire non plus à nos autorités consulaires qui ont bien voulu s'intéresser à nos colonies, à Bordeaux notamment, toute la reconnaissance que nous leur avons de leur appui.

*

L'organisation des colonies avait été assumée entièrement par le secrétariat de la Croix-Rouge genevoise. Ces colonies 1952 ont permis bien des observations intéressantes qui serviront pour les ans prochains.

Enfants difficiles et enfants infirmes

Quelques rares enfants se sont révélés de caractère trop difficile pour des colonies où l'esprit d'équipe doit demeurer la règle. L'on est en droit d'attendre de chaque petit colon un minimum de compréhension et de gentillesse et les deux ou trois enfants qui se sont montrés incapables de ce tout petit effort d'éducation